

LE COMITÉ CANTONAL DES JEUNES AGRICULTEURS

UN ÉLAN DE JEUNESSE POUR L'AGRICULTURE LOCALE

Les jeunes agriculteurs du pays du Mont-Blanc se sont regroupés au printemps 2008 pour former le Comité Cantonal des Jeunes Agriculteurs : le CCJA. Ils sont une quarantaine au travers des quatorze communes de notre belle vallée, soucieux de tisser des liens entre eux pour créer une

dynamique de groupe et une certaine solidarité. Trois administrateurs du CCJA sont régulièrement en réunion à la Chambre d'Agriculture pour connaître les dernières lois votées, les prochaines décisions et faire remonter les difficultés rencontrées sur les exploitations.

En 2010, le bonheur n'est plus seulement dans le pré !

Aujourd'hui, il devient très difficile de conserver une activité agricole. Pour pouvoir exister, une ferme doit répondre à des critères, un foncier vital fixé par la Chambre d'Agriculture en terme de surface de fauche, de pâturages et d'alpages qui contribuent à la survie de l'exploitation et à sa qualité. Problèmes fonciers, conflits d'usage, relations difficiles entre agriculteurs et voisinage ou situations cocasses vécues avec les touristes sont bien existantes. L'exploitant agricole est aussi un chef d'entreprise qui doit faire fonctionner et optimiser ses services : inséminations des troupeaux, prêts pour les bâtiments et le matériel et toute la gestion administrative et financière.



Agriculture et primes : ce qu'il faut savoir

Il est vrai que l'agriculteur touche des primes et la société sait bien le lui reprocher : pourtant si elles n'existaient pas, les agriculteurs ne survivraient pas. Leurs produits sont vendus au public en dessous de leur prix de revient et les aides assurent alors un revenu minimum à l'exploitant. « Travailler plus pour gagner plus », mais pas dans le milieu agricole. Selon les chiffres du CER, un agriculteur dans notre vallée touche en moyenne 950 euros par mois pour 60 heures de travail hebdomadaire rémunérées à moins de 4 euros de l'heure !

Des produits de qualité

Les producteurs sont soumis à des normes strictes tant pour le lait qu'au bout de la chaîne sur le produit fini. Notre région est riche en AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) et IGP (Indication Géographique Protégée). La Haute-Savoie produit 270 millions de litres de lait et 33 000 tonnes de fromages labellisés (chiffres CAHS 2009). L'agriculture est



Le stand des jeunes agriculteurs à la fête de Saint-Nicolas

une activité nourricière, ne laissons pas nos produits du terroir partir dans le grand tourbillon de la mondialisation. La société connaît mal le métier des agriculteurs et parallèlement il leur est très mal ou très peu expliqué. C'est pourquoi la jeunesse agricole est là pour tenter d'y remédier. Les Jeunes Agriculteurs du Pays du Mont-Blanc sont présents dans différentes manifestations (foires d'automne, en particulier la Foire agricole de Saint-Gervais, promotion des fromages de Savoie notamment cet hiver aux Contamines-Montjoie et à Saint-Nicolas-de-Véroce) mais également à travers l'organisation de « fermes ouvertes » et d'« école à la ferme ». Vous l'aurez compris, les jeunes agriculteurs sont soucieux de leur avenir et se posent de multiples questions parfois sans réponses, mais ce sont des passionnés. Alors, venez les rencontrer sur place et lors des manifestations. ■

Flavie Melendez, CCJA

L'AVENIR DE NOS ALPAGES

Depuis 2005, la commune de Saint Gervais conduit un important programme de revitalisation de ses alpages. D'une part, elle a défini un programme pluriannuel d'investissements et d'équipements de ses zones pastorales et de ses chalets communaux et d'autre part, elle participe avec la Société d'Économie Alpestre à une expérimentation de « troupeaux d'intérêt collectif ». Soutenue par le Conseil général de la Haute-Savoie, dans le cadre de sa politique en faveur des Espaces naturels sensibles, cette expérimentation consiste à mobiliser des

troupeaux ovins et caprins ainsi que des bergers spécialisés pour la reconquête de certaines zones en déprise pastorale. L'intervention des troupeaux, gardés de manière permanente avec mise en œuvre de système de parcs de nuit déplacés tous les deux jours, est appuyée par des travaux manuels ou mécaniques de débroussaillage pour la réouverture de passages dans les « arcosses » et la lande à rhododendrons.

Cette expérimentation a pour finalité :

- la reconquête par des troupeaux de zones pastorales qui n'étaient plus

ou pas assez pâturées, ce qui porte préjudice à la qualité paysagère et environnementale ainsi qu'aux grands équilibres traditionnels de la montagne de notre département ;

- la recherche de coûts d'intervention de débroussaillage inférieurs aux techniques traditionnelles (broyage mécanique ou travaux manuels) ;
- la mise en œuvre de bergers qualifiés et la revalorisation de leur métier ;
- l'instauration d'une concertation annuelle entre alpagistes, propriétaires, gestionnaires des domaines skiables et du tourisme d'été, gestionnaires de l'eau, de la faune sauvage et de la flore avec bien évidemment les élus communaux ;
- la mise en œuvre de nouvelles techniques de « pâturage alterné » entre bovins, caprins et ovins dont l'efficacité en termes d'entretien de l'espace est tout à fait remarquable ;
- la protection des troupeaux contre les prédateurs.

Pour Saint Gervais, l'expérience débutée en 2005 avec, il faut le reconnaître, de nombreux aléas et tâtonnements, a permis en quatre ans la reconquête pastorale globale d'une zone de près de 200 hectares représentant un circuit allant du secteur du Gouet à Saint-Nicolas-aux-Lanches ainsi qu'une partie

de l'alpage communal de la Grand Montaz en complément du troupeau géré par Humbert Ducrey et englobant enfin le Mont-Joly, au-dessus du secteur pâturé par le groupement pastoral d'Hermance. L'étape finale de ce processus expérimental, pris en compte financièrement à près de 50 % par le Département, a été, durant l'été 2009, l'installation d'un éleveur alpagiste permanent sur le circuit identifié. Ainsi, François Prévent, jeune éleveur de Bonneville, gère non seulement son troupeau d'ovins d'environ 300 têtes mais prend de plus en pension 500 brebis et agneaux, à la grande satisfaction des propriétaires privés et publics du secteur et avec le soutien remarquable de tous ses voisins alpagistes.

Le résultat visible, et durable maintenant, est l'amélioration très sensible du tapis herbacé, notamment par les techniques des parcs de nuit déplacés sur l'ensemble de la zone et le recul de la végétation ligneuse qui se traduit par une augmentation de la diversité biologique. C'est aussi la présence souriante de François et de sa petite famille qui ont investi le chalet du Plane réhabilité et mis à disposition par la commune. ■

Pierre Lachenal,
Société d'Économie Alpestre
en collaboration avec Titi Tuaz

